

Écrit par le 23 juillet 2024

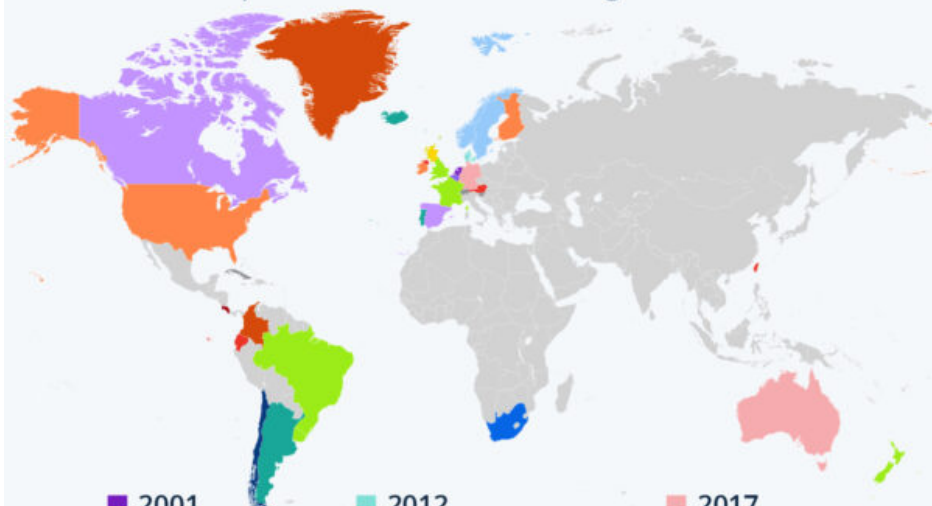
Mariage pour tous : retour sur la conquête de ce droit dans le monde

Ecrit par le 23 juillet 2024

Où le mariage pour tous est légal



Pays où le mariage entre les personnes de même sexe est autorisé par la loi et année de la légalisation



2001 Pays-Bas	2012 Danemark	2017 Australie Malte Allemagne
2003 Belgique	2013 Brésil Angleterre/Pays de G. France Nouvelle-Zélande Uruguay	2019 Autriche Équateur Taïwan Irlande du Nord
2005 Canada Espagne	2014 Luxembourg Écosse	2020 Costa Rica
2006 Afrique du Sud	2015 Finlande Irlande États-Unis	2021 Chili
2009 Norvège Suède	2016 Colombie Groenland	2022 Suisse Slovénie Cuba
2010 Argentine Islande Portugal		2023 Andorre

En date du 15 mai 2023.

Sources : Pew Research Center, recherches Statista



statista

Ecrit par le 23 juillet 2024

Ce mercredi 17 mai 2023, la France a célébré les 10 ans du mariage pour tous. En promulguant la loi ouvrant le mariage à tous les couples le 17 mai 2013, la France est devenue le 9e pays européen et le 14e pays au monde à autoriser l'union civile des personnes du même sexe. Notre infographie revient sur la difficile conquête de ce droit dans le monde.

Le premier État à avoir légalisé le mariage homosexuel a été les Pays-Bas, en 2001, tandis que le dernier est la principauté d'Andorre, depuis février 2023, portant le nombre total d'États qui l'autorisent à 37 (en comptant séparément les nations constitutives du Royaume-Uni et le territoire autonome du Groenland). Ce droit a globalement progressé dans les pays et régions où l'[acceptation de l'homosexualité](#) est élevée. Au niveau mondial, les deux tiers des pays où le mariage pour tous est légal se trouvent en Europe de l'Ouest. Mais certains pays européens font figure d'exception, notamment l'Italie et la Grèce.

Récemment, plusieurs pays d'Amérique latine ont également rejoint la liste des États où le mariage homosexuel est légal : Cuba en 2022, le Chili en 2021, le Costa Rica en 2020 et l'Équateur en 2019.

En Europe de l'Est, en Asie et en Afrique, les avancées pour les droits des [personnes LGBT+](#) (lesbiennes, gays, [bisexuelles](#) et transgenres) restent en revanche difficiles. À l'exception de l'Afrique du Sud et de Taïwan, le mariage entre les personnes de même sexe n'est autorisé nulle part au sein de ces trois aires géographiques. De nombreux États de ces régions criminalisent même toujours l'homosexualité.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)